



**DEMANDE DE PARTICIPATION
À L'EXAMEN D'ADMISSION DE 1^{re} SECONDAIRE
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014**

Le nombre de places étant limité, veuillez vous assurer de nous transmettre
votre demande au plus tard le **5 octobre 2012**.

INFORMATIONS SUR L'ENFANT

Nom de famille :		Prénom :	
# de téléphone : ()		Date de naissance : 20	
		Année	Mois Jour
Sexe M <input type="checkbox"/>	Code permanent (inscrit sur le bulletin de votre enfant)	École fréquentée durant l'année scolaire 2011-2012 _____	
Sexe F <input type="checkbox"/>			

ADRESSE DE L'ENFANT

Numéro civique et nom de rue :		App.:
Ville :		Code postal :
Correspondance adressée à : Père et mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/>		

INFORMATIONS SUR LA MÈRE

Nom de famille :	Prénom :	# de tél. au travail : ()
Adresse courriel : Lettres moulées s.v.p. (afin de recevoir la confirmation de l'inscription)		# de tél. à la résidence : ()

INFORMATIONS SUR LE PÈRE

Nom de famille :	Prénom :	# de tél. au travail : ()
Adresse courriel : Lettres moulées s.v.p. (afin de recevoir la confirmation de l'inscription)		# de tél. à la résidence : ()

IMPORTANTANCE DE L'ADRESSE COURRIEL :

Un accusé de réception confirmant l'inscription de votre enfant à l'examen d'admission vous sera envoyé par courriel. De plus, à la suite de l'examen d'admission, les verdicts seront aussi transmis par voie électronique; de là, l'importance de nous indiquer une adresse courriel. Ceci est dans le but de ne pas retarder la réception de vos messages.

Signature de la personne responsable de la demande de participation à l'examen d'admission : _____

VERSO →

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour l'examen d'admission en 1^{re} secondaire, veuillez cocher votre 1^{er} choix. Le Collège appliquera la règle du premier arrivé, premier servi. Lorsqu'une des deux sessions sera complète, nous vous inscrirons systématiquement à la deuxième.

Examen du samedi 13 octobre 2012 à 8 h

Examen du samedi 13 octobre 2012 à 14 h

Votre enfant sera-t-il inscrit en anglais intensif en 6^e année?

Oui

Non

Votre enfant sera-t-il intéressé par le programme de danse?

Oui

Non

Votre enfant a-t-il un jumeau, une jumelle?

Oui

Non

Si oui, inscrire le prénom du jumeau ou de la jumelle : _____

L'un des parents ou une grande sœur ou un grand frère a-t-il déjà fréquenté le Collège?

Oui

Non

Si oui, inscrire le prénom, le nom de famille et l'année de promotion _____

L'enfant a-t-il présentement un frère ou une sœur au Collège?

Oui

Non

Si oui, inscrire le prénom, le nom de famille du frère ou de la sœur ainsi que son numéro matricule au Collège _____

Où avez-vous entendu parler du Collège Jean-Eudes?

Publicité – journal Ami(e) ou connaissance Site Internet du Collège Jean-Eudes Autre : _____

Dans quel journal avez-vous aperçu la publicité du Collège Jean-Eudes?

La Presse

Journal de Montréal

Journal local

Ne pas oublier de nous faire parvenir les documents suivants accompagnés du formulaire d'inscription au plus tard le 5 octobre 2012:

- 1) une COPIE du bulletin **FINAL** de 5^e année (année scolaire 2011-2012);
- 2) l'ORIGINAL du certificat de naissance émis par la direction de l'état civil et, s'il y a lieu, l'ORIGINAL du certificat de changement de nom;
- 3) **OBLIGATOIRE**, pour les enfants nés ailleurs qu'au Canada :
 - A) l'ORIGINAL du certificat de naissance (du pays d'origine) et sa traduction
 - B) l'ORIGINAL d'une preuve de citoyenneté canadienne pour l'enfant et pour chacun des parentsou
l'ORIGINAL d'une carte de résident permanent non échue pour l'enfant et pour chacun des parents;
- 4) un chèque de 50 \$, daté du jour même du dépôt de la demande de participation à l'examen d'admission, **non remboursable**, émis à l'ordre du : Collège Jean-Eudes;
- 5) une **photo récente** de l'enfant (2 cm x 3 cm).

Les documents originaux vous seront retournés par la poste dans les plus brefs délais.

❖ **Seuls les dossiers complets seront traités.**

Le bulletin FINAL de l'année scolaire 2011-2012 doit OBLIGATOIREMENT être inclus avec la demande.

Le Collège est ouvert durant la période estivale de 8 h à 16 h.

Si vous venez déposer vos documents en personne, vos originaux vous seront remis immédiatement.